

Province de Québec MRC de D'Autray Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon 5111, Chemin du Lac, St-Gabriel-de-Brandon

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNCIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

Avis est par la présente donné, par la soussignée que le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon sera en vigueur pour son deuxième exercice financier du cycle triennal de 2023-2024-2025. Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau de la municipalité au 5111, chemin du Lac, Saint-Gabriel-de-Brandon, aux heures normales de bureau.

Ce nouveau rôle triennal d'évaluation foncière entrera en vigueur le 1er janvier 2024

Conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision à l'égard du rôle auprès de la Municipalité régionale de comté de D'Autray <u>au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification</u> qu'il aurait dû effectuer.

Une telle demande de révision pour être recevable doit:

Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant;

Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la Municipalité régionale de comté de D'Autray à l'adresse ci-dessous;

Être déposée au bureau de la Municipalité régionale comté de d'Autray ou être envoyée à la Municipalité régionale de comté de d'Autray à l'adresse ci-dessous par courrier recommandé;

Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par règlement de la MRC de D'Autray.

Municipalité régionale de comté de d'Autray 550, rue Montcalm, Berthierville (Québec) JOK 1A0

Donné à Saint-Gabriel-de-Brandon ce 20^e jour de septembre 2023

Stéphanie Marier, dmaDirectrice générale & greffière-trésorière